

Hébergement des internes dans le Gers

Le Département vous remercie d'avoir choisi le Gers pour faire votre stage

L'accès aux soins est un enjeu majeur pour notre territoire. Le 23 juin 2016, lors de la séance du Conseil Départemental, le Président Philippe Martin a présenté et fait approuver un plan d'actions pour lutter contre la désertification médicale avec, entre autres, des aides dédiées spécifiquement aux internes en stage dans le Gers :

- › **une aide forfaitaire à l'hébergement de 500 €** pour les internes en stage chez des praticiens libéraux gersois.
- › en collaboration avec [Clévacances](#), le centre hospitalier du Gers et tous les logeurs partenaires, **une offre concrète de logements meublés et réservés, à tarif préférentiel.**

Vous pouvez télécharger le formulaire pour l'obtention de l'aide départementale à l'hébergement (Document à télécharger) ainsi que la brochure des hébergements pré-sélectionnés sur les [zones du Gers](#) où les besoins de logement ont été identifiés par l'Ordre des médecins.

N'hésitez pas à contacter la chargée de mission. Ses coordonnées sont ci-contre.

Le Département est mobilisé pour mettre tout en œuvre pour vous faciliter votre stage dans le Gers. Nous vous souhaitons un bon séjour, à la fois professionnel et personnel, dans le Gers.



« *Futurs médecins, le département s'engage pour vous donner l'envie du Gers.* »

Contact



Marie-Neige PASSARIEU

Chargée de mission « #Dites32 »

81 route de Pessan
32000 Auch

☎ [0562673017](tel:0562673017)
[0670431749](tel:0670431749)

✉ [Courriel](#)

[› Voir la fiche](#)

Dans la même rubrique



<https://www.gers.fr/aides-infos-pratiques/futurs-medecins-dites-32/hebergement-des-internes-dans-le-gers?>



S'installer à
Cazaubon -
Barbotan les
Thermes

DÉPARTEMENT
DU GERS



Conseil Départemental du Gers

✉ Nous contacter

81 route de Pessan
BP 20569
32022 Auch Cedex 9
05 62 67 40 40

EN
1 CLIC